



Marchés de la biodiversité et équité des échanges : une illusion ?

par [Florent Breuil](#) | Thématique: [Biodiversite](#) | Rubrique: [Publications](#)

La Convention sur la diversité biologique, adoptée lors du sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992, avait pour objectif de proposer un cadre juridique et politique pour la protection de la biodiversité. Signée par 168 pays, elle préconise notamment le développement de marchés entre détenteurs et utilisateurs de ressources génétiques, prévoyant « un partage juste et équitable des avantages » tirés de ces ressources.

Source : IRD

Les liens connexes



[la dépêche sur Médiaterre](#)



[Fiche scientifique de l'IRD N° 284 \(146 hits\)](#)

modéré par fbreuil